



**Les invités
au festin®**
PSYCHIATRIE CITOYENNE



DOSSIER DE MÉCÉNAT



**Les invités
au festin®**

PSYCHIATRIE CITOYENNE

Psychiatrie citoyenne

« Soigner les troubles psychiques et sociaux
grâce à des relations basées sur les valeurs citoyennes
de fraternité, liberté, égalité et solidarité. »

SOMMAIRE

- 4 ■ QUI SOMMES-NOUS ?
- 5 ■ NOS VALEURS
- 6 ■ UN RÉSEAU HISTORIQUEMENT IMPLANTÉ DANS LE DOUBS
- 7 ■ LE RÉSEAU IAF® AUJOURD'HUI
- 8 ■ L'ÉQUIPE
- 9 ■ NOS PROJETS ANTÉRIEURS & EN COURS
- 10 ■ NOS ACTIONS
- 11 ■ L'IMPACT SOCIAL DES IAF®
- 12 ■ DEVENIR MÉCÈNE DES IAF®
- 13 ■ FAITES VOTRE DON ET BÉNÉFICIEZ DE LA RÉDUCTION D'IMPÔTS !
- 14 ■ LE BAROMÈTRE DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN FRANCE
- 15 ■ SOUTENEZ NOTRE ASSOCIATION
- 16 ■ CONTREPARTIES
- 18 ■ ILS PARLENT DE NOUS !
- 19 ■ QUELQUES PARTENAIRES DES IAF®

PROJET

LA MAISON DU 8, UN DISPOSITIF D' « ALLER VERS »

PROJET

STRUCTURATION D'UN PARCOURS DE REMOBILISATION À DESTINATION DE PERSONNES EN SOUFFRANCE SOCIALE ET/OU PSYCHIQUE

PROJET

EXPÉRIMENTATION DE NOTRE FRANCHISE SOCIALE À L'ÉCHELLE D'UN GROUPE TEST DE 12 PENSIONS DE FAMILLE ET RÉSIDENCES-ACCUEIL

■ QUI SOMMES-NOUS ?



En 1990, Marie-Noëlle BESANCON, psychiatre, fonde l'association Les Invités Au Festin® afin d'offrir une alternative efficace à la prise en charge parfois stigmatisante et déshumanisante des malades dans les hôpitaux psychiatriques.

Depuis, l'association lutte contre la solitude et l'exclusion des personnes souffrant de difficultés psychiques et/ou sociales en créant des espaces d'accueil, de rencontre et de vie dans lesquels sont mis en oeuvre les principes de la psychiatrie citoyenne.

NOS OBJECTIFS

1.

Permettre aux personnes souffrant de difficultés sociales et/ou psychiques d'accéder à une plus grande autonomie et à une **citoyenneté pleine et entière** (par le logement, des activités remobilisatrices, etc.).

2.

Démontrer la pertinence du **virage ambulatoire de la psychiatrie** pour la société et les personnes accompagnées.

3.

Lutter contre la stigmatisation, l'isolement et l'exclusion des personnes en situation de souffrance sociale et/ou psychique.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à solliciter :

Valérie PINSON
Chargée de développement
& de mécénat
deploiement@iaf-reseau.com
07 49 70 92 80

David ERBS
Directeur de l'association
david.erbs@iaf-reseau.com
07 68 34 58 16

NOS VALEURS

La psychiatrie citoyenne est une approche humaniste qui s'attache à reconnaître la personne dans toutes les dimensions de sa vie. En s'appuyant sur les capacités, les ressources et les potentialités des personnes accompagnées, elle permet à celles-ci d'expérimenter leurs capacités existentielles et relationnelles et les aide à vivre une citoyenneté pleine et entière.



1. FRATERNITÉ

Développer des lieux d'accueil et de vie au sein desquels la personne en souffrance sociale et/ou psychique peut se reconstruire.

2. ÉGALITÉ

Faire participer les personnes au fonctionnement des lieux d'accueil et de vie ainsi qu'à des activités remobilisatrices afin de les aider à retrouver un sentiment d'utilité sociale.

3. LIBERTÉ

Permettre la participation des personnes accompagnées à la vie de la Cité afin de favoriser leur insertion sociale.

4. SOLIDARITÉ

Mettre en place un modèle économique, social et solidaire.

■ UN RÉSEAU HISTORIQUEMENT IMPLANTÉ DANS LE DOUBS

Depuis 2007, le réseau des Invités au Festin® réunit des lieux d'accueil et de vie qui reprennent les principes et pratiques d'accompagnement qui ont fait le succès des structures-pilotes implantées dans le Doubs.



Nos implantations dans le Doubs :

- 105 bénéficiaires directs.
(37 résidents et 68 participants aux Groupes d'Entraide Mutuelle).
- 44 salariés et une trentaine de bénévoles.
- 37 places de logement en pension de famille (dont 10 places en diffus).
- 2 accueils de jour avec statut de Groupe d'Entraide Mutuelle.
- 1 Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (S.A.M.S.A.H.) avec 35 places (60 personnes suivies).
- 1 structure de l'Économie Sociale et Solidaire (friperie).
- Et ... 1 projet d'accompagnement de personnes en souffrance sociale et/ou psychique à Baume-les-Dames en 2023 puis de logement en 2025 (pension de famille + Tiers-Lieu).

Toutes les informations sur
www.iaf-developpement.fr

■ LE RÉSEAU IAF® AUJOURD'HUI

Aujourd'hui, les IAF® souhaitent innover et répondre aux enjeux auxquels est confronté le secteur de la psychiatrie en essayant des solutions éprouvées, fondées sur la psychiatrie citoyenne.



- **146 lieux d'accueil et de vie :**
 - Accueils de jour avec ou sans statut de Groupe d'Entraide Mutuelle
 - Pensions de famille
 - Résidences-Accueil
 - Habitat inclusif
 - Logements en diffus, etc.
- **15 associations partenaires** représentant plus de 100 salariés et plus de 150 bénévoles.
- **Deux structures de l'Économie Sociale et Solidaire** (friperie et ferme pédagogique).
- **Un Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés** avec 35 places (60 personnes suivies).
- **Une stratégie d'essaimage du concept IAF®** de psychiatrie citoyenne (franchise sociale, ingénierie de projet, formations).

Toutes les informations sur
www.iaf-developpement.fr

Un millier de bénéficiaires directs

L'ÉQUIPE

Profils variés et compétences multiples, des membres permanents font vivre la structure :

David ERBS
Directeur

Valérie PINSON
Chargée de
développement

Thomas ANDRÉ
Responsable
Pôle logement

Magaly HERMENT
Accompagnante



Ancien universitaire, David a choisi de rejoindre les Invités au Festin® parce qu'il a été touché par leur conception profondément humaine de l'accompagnement des personnes en souffrance sociale et/ou psychique.

Il œuvre à essaimer les principes et pratiques qui définissent cet accompagnement, à changer le regard de la société sur la souffrance psychique et à augmenter la visibilité de l'association dans le débat public.



Sensible au champ du handicap, Valérie déploie les valeurs des IAF® auprès d'un plus grand nombre.

Altruiste, elle oeuvre pour que l'intégration et l'acceptation des personnes en souffrance au sein de la société passe par une meilleure connaissance des questions de santé mentale.



Travailleur social de formation, Thomas gère les lieux de vie de l'association dans le Doubs.

Il s'investit au quotidien pour permettre la concrétisation de solutions d'accompagnement et de logement sur les territoires du département.



Salariée des IAF® depuis 2004, elle a occupé des postes d'accompagnante au sein du SAMSAH et de nos deux pensions de famille du Doubs.

Magaly exerce ses missions avec une bienveillance et un engagement permanents.

NOS PROJETS ANTÉRIEURS & EN COURS



EXPOSITION « VOYAGES EN FOLIE » (inauguration 2015)

Une exposition pour informer, surprendre et convaincre.

Constituée de 52 photographies et de panneaux d'explication, l'exposition a été conçue pour s'adapter à divers lieux de présentation, y compris en extérieur.

Elle circule sur le territoire national pour présenter au grand public, de manière succincte et originale, la démarche alternative des Invités au Festin® et pour réunir, autour d'un événement associé à son déploiement, les partenaires impliqués dans l'accompagnement des personnes en souffrance psychique d'un territoire.

Olivier Martel, photographe (Géo, Le Figaro magazine, Bayard Presse, VSD, etc.) ; Sabine Chiche, conceptrice de mode (Made in Sens) ; RDVA (agence de communication)



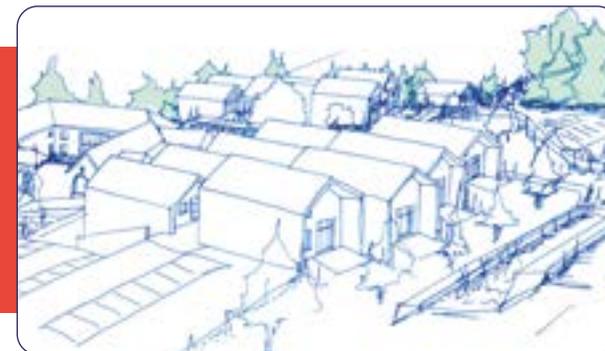
FRANCHISE SOCIALE DANS LE SECTEUR DU LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Déployer notre impact social positif

Le pôle Développement des Invités au Festin® a structuré une franchise sociale destinée à **dupliquer de manière innovante** le modèle d'accompagnement de type psychiatrie citoyenne que l'association a bâti et qu'elle met en œuvre depuis plus de 20 ans.

La franchise sociale est un mode de collaboration contractuel qui permet à un organisme, **grâce au transfert du savoir-faire éprouvé qui est le sien, de déployer son impact social positif dans de nouveaux territoires.**

Telos Impact ; Fondation Roi Baudouin ; Réseau IAF®



PENSION DE FAMILLE DU QUARTIER DES VIGNOTTES À BAUME-LES-DAMES (2021-2026)

"Les Vignottes" :
futur quartier inclusif.

Ce projet, qui verra le jour dans la ville de Baume-les-Dames, a pour ambition de répondre à la fois à des problématiques de logement social et de logement de personnes en souffrance psychique.

Il comprendra un habitat intergénérationnel (15 logements) géré par le bailleur social Néolia et une pension de famille (20 places), gérée par les Invités au Festin, dans laquelle nous mettrons en œuvre notre modèle d'accompagnement de type Psychiatrie citoyenne.

Néolia (bailleur social) ; Archi-concept (cabinet d'architectes) ; Cobec (économie de la construction, maîtrise d'ouvrage) ; DDETSPP du Doubs ; DREETS Bourgogne-Franche-Comté ; Ville de Baume-les-Dames

■ NOS ACTIONS

LE CONTEXTE

Les IAF® ont engagé une **action volontariste de duplication de leur impact social positif** en se lançant, fin 2022, dans un ambitieux projet de développement fondé notamment sur :

- **La structuration d'une franchise sociale** dans le secteur du logement accompagné, avec une spécialisation sur les publics en souffrance psychique, mais qui concerne également les publics en souffrance sociale.

- **Une action de déploiement au niveau local** pour améliorer la prise en charge des personnes en souffrance sociale et/ou psychique dans notre territoire d'implantation historique.

- **La construction d'un catalogue de formation** à destination des entreprises, des administrations publiques et des personnels accompagnants œuvrant au sein des dispositifs de logement accompagné. Les principaux objectifs sont d'améliorer la connaissance de la souffrance psychique dans le monde du travail et de permettre une meilleure gestion de cette dernière.

- **La mise en ligne d'un site Internet** destiné à diffuser de l'information auprès du grand public et à visibiliser nos actions.

Les projets pour lesquels nous cherchons des mécènes participent de cette action d'ensemble, **solidaire et inclusive** et s'inscrivent dans des initiatives gouvernementales telles que **le second plan Logement d'abord 2023-2027** ou les chantiers de **la Feuille de route Santé mentale et Psychiatrie**.

L'IMPACT SOCIAL DES IAF®

En 2022, les IAF® ont réalisé une évaluation d'impact social au niveau local, basée sur les trois dimensions du lien social, le lien de soi à soi (sanitaire), le lien à l'autre (social) et le lien aux autres (sociétal) et qui a permis de révéler les statistiques suivantes :

88%

des résidents des pensions de famille des IAF® constatent une amélioration quant à l'acceptation de leur(s) difficulté(s) psychique(s) grâce à l'accompagnement dont ils bénéficient.

96%

des résidents des pensions de famille des IAF® déclarent ne jamais avoir été réhospitalisés ou l'avoir été moins souvent depuis le début de leur accompagnement.

100%

des résidents des pensions de famille des IAF® ont connu une baisse ou une adaptation de leur médication.

92%

des résidents des pensions de famille des IAF® se sentent davantage confiants dans leur capacité à débiter de nouvelles relations sociales.

Les IAF® se fixent comme objectif quotidien d'aider les personnes accompagnées à développer leurs capacités d'auto-guérison et leurs potentialités, à gagner en pouvoir d'agir et à entamer et/ou poursuivre leur processus de rétablissement.



■ DEVENIR MÉCÈNE DES INVITÉS AU FESTIN®, C'EST :

- affirmer, au sein du débat public, **l'identité et les valeurs** portées par votre entreprise.
- renforcer la notoriété de votre entreprise et son ancrage territorial en **soutenant des projets et initiatives locaux**.
- améliorer l'image interne et externe de votre entreprise (R.S.E., implication du personnel, visibilisation de l'acte de mécénat).
- participer à des actions favorisant **la cohésion sociale** (intégration sociale de publics en difficulté).
- contribuer à la **déstigmatisation de la souffrance sociale et/ou psychique**.



FAITES VOTRE DON ET BÉNÉFICIEZ DE LA RÉDUCTION D'IMPÔT !

Faire un don aux Invités au Festin permet à votre entreprise de bénéficier du dispositif fiscal du mécénat.

Les versements effectués au titre du mécénat permettent une réduction d'impôt (I.S. ou I.R.) équivalente à 60% du montant du don. Cependant, le montant des dons retenus pour le calcul de ladite réduction ne peut dépasser 20 000€ sur un même exercice ou 0.5% du chiffre d'affaires H.T. si ce dernier montant est plus élevé.

Lorsque la réduction d'impôt est supérieure au montant de l'impôt à acquitter, le solde de la réduction peut être étalé sur les cinq exercices suivants après la prise en compte d'éventuels nouveaux dons effectués durant ces exercices.

Les entreprises qui effectuent, au cours d'un même exercice, plus de 10000€ de dons donnant droit à la réduction d'impôt liée au mécénat doivent déclarer à l'administration fiscale la date et le montant des dons, l'identité des bénéficiaires de ces derniers et, éventuellement, la valeur et le type des contreparties reçues (annexe du formulaire 2069-RCI-SD).

Un reçu fiscal type CERFA 1150*03 sera remis après tout don ; il sera à joindre à la déclaration d'impôt.

60%

DU MONTANT
DE VOTRE DON

dans la limite de

20 000€

ou de

0.5%

du chiffre d'affaires H.T.

si ce dernier montant
est plus élevé

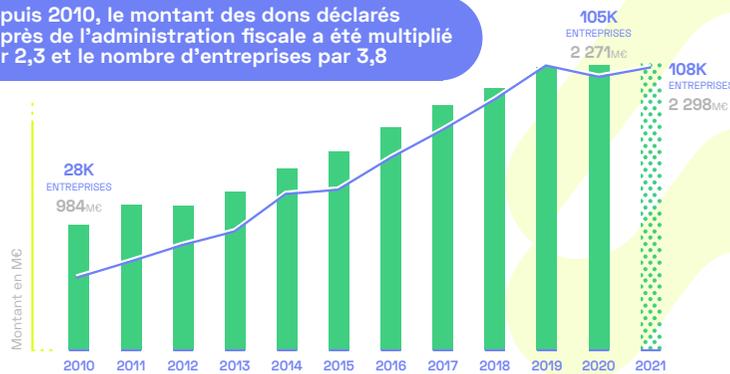
LE BAROMÈTRE DU MÉCÉNAT D'ENTREPRISE EN FRANCE

ÉTUDE ADMICAL, 2022

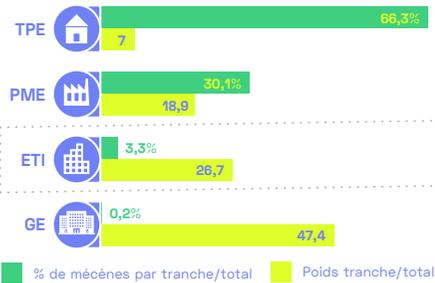
Évolution du mécénat

en France

Depuis 2010, le montant des dons déclarés auprès de l'administration fiscale a été multiplié par 2,3 et le nombre d'entreprises par 3,8

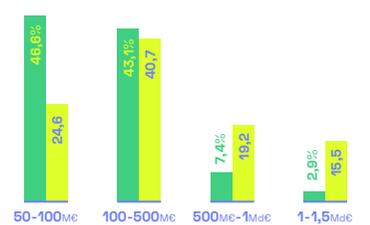


En 2020, les TPE et PME sont les plus nombreuses parmi les mécènes mais leur contribution en valeur est modeste



La catégorie ETI montre un gros potentiel de développement de projets mécénat.

Détails mécènes ETI par CA 2020

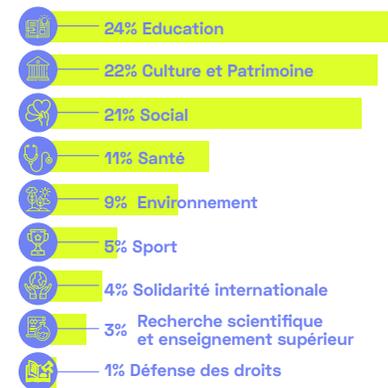


Les pratiques des mécènes

en 2021

Les trois domaines prioritaires restent inchangés

Part du budget mécénat



Pourquoi les entreprises font-elles du mécénat ?



SOUTENEZ NOTRE ASSOCIATION

Nous vous proposons CINQ FORMULES de don et de contreparties liées :

CONTRIBUTEUR

1500€ de don
soit 900€
de réduction d'impôt

et un coût net de
600€
ou 24 X 62,5€

MÉCÈNE

3000€ de don
soit 1800€
de réduction d'impôt

et un coût net de
1200€
ou 24 X 125€

MÉCÈNE AMI

6000€ de don
soit 3600€
de réduction d'impôt

et un coût net de
2400€
ou 24 X 250€

MÉCÈNE BIENFAITEUR

12 000€ de don
soit 7200€
de réduction d'impôt

et un coût net de
4800€
ou 24 X 500€

GRAND MÉCÈNE

18000€ de don
soit 10800€
de réduction d'impôt

et un coût net de
7200€
ou 24 X 750€



Lors de la signature de la promesse de don, vous choisirez les modalités pratiques de versement de votre don : virement unique, virement mensuel ou chèque.

Les Invités au festin
10, rue de la Cassotte
25000 Besançon

Vous pouvez soutenir les actions de notre association dans leur ensemble ou choisir de flécher l'utilisation de votre don sur un des projets que nous vous proposons. Dans tous les cas, nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancée des projets dont vous contribuez à financer la réalisation puis le fonctionnement.

■ CONTREPARTIES 1/2

CONTREPARTIES		CONTRIBUTEUR	MÉCÈNE	MÉCÈNE AMI	MÉCÈNE BIENFAITEUR	GRAND MÉCÈNE
		Votre don : 1500€ Réduction d'impôt : 900€ Coût net de votre don : 600€	Votre don : 3000€ Réduction d'impôt : 1800€ Coût net de votre don : 1200€	Votre don : 6000€ Réduction d'impôt : 3600€ Coût net de votre don : 2400€	Votre don : 12 000€ Réduction d'impôt : 7200€ Coût net de votre don : 4800€	Votre don : 18 000€ Réduction d'impôt : 10 800€ Coût net de votre don : 7200€
VISIBILITÉ	Présence du nom et du logo de l'entreprise (petit format) dans la rubrique "Mécènes" du site IAF Développement	✓	✓			
	Présence du nom et du logo de l'entreprise (grand format) dans la rubrique "Mécènes" du site IAF Développement			✓	✓	✓
	Logo cliquable (lien vers le site de l'entreprise) dans la rubrique "Mécènes" du site IAF Développement	✓	✓	✓	✓	✓
	Présence du nom et du logo de l'entreprise dans les publications liées aux projets soutenus sur les réseaux sociaux des IAF® (Facebook, LinkedIn, Twitter)	✓	✓	✓	✓	✓
	Présence du nom et du logo de l'entreprise (petit format) dans les publications "print" des IAF® (rapport d'activités, newsletter, plaquettes de présentation, etc.)	✓	✓			
	Présence du nom et du logo de l'entreprise (grand format) dans les publications "print" des IAF® (rapport d'activités, newsletter, plaquettes de présentation, etc.)			✓	✓	✓
	Présence du nom et du logo de l'entreprise (petit format) dans le plaidoyer institutionnel des IAF®			✓		
	Présence du nom et du logo de l'entreprise (grand format) dans le plaidoyer institutionnel des IAF®				✓	✓
	Réalisation d'une vidéo de valorisation du don mise en ligne sur le site IAF Développement et diffusée sur les réseaux sociaux IAF®				✓	✓

■ CONTREPARTIES 2/2

	CONTREPARTIES	CONTRIBUTEUR	MÉCÈNE	MÉCÈNE AMI	MÉCÈNE BIENFAITEUR	GRAND MÉCÈNE
		Votre don : 1500€ Réduction d'impôt : 900€ Coût net de votre don : 600€	Votre don : 3000€ Réduction d'impôt : 1800€ Coût net de votre don : 1200€	Votre don : 6000€ Réduction d'impôt : 3600€ Coût net de votre don : 2400€	Votre don : 12 000€ Réduction d'impôt : 7200€ Coût net de votre don : 4800€	Votre don : 18 000€ Réduction d'impôt : 10 800€ Coût net de votre don : 7200€
PRESTATIONS	Deux prestations de formation pour 6 personnes maximum à choisir dans notre catalogue à destination des entreprises chaque année				✓	
	Trois prestations de formation pour 6 personnes maximum à choisir dans notre catalogue à destination des entreprises chaque année					✓
	Mise à disposition d'une salle (capacité 30 personnes) pour l'organisation d'événements, 4 fois par an, selon un calendrier de disponibilités prédéfini (3 jours par semaine, du lundi au samedi, de 9h à 18h)				✓	✓
ÉVÉNEMENTIEL	Invitation au dîner annuel, dédié aux mécènes, organisé par les IAF®		✓	✓	✓	✓
	Invitation aux réunions de présentation des nouveaux projets portés par les IAF®		✓	✓	✓	✓
	Invitation en avant-première à certains événements organisés par les IAF®				✓	✓
AUTRES	Possibilité d'intégrer le Conseil d'Administration des IAF® après dépôt d'une candidature					✓

ILS PARLENT DE NOUS !

AVISE (annuaire des incubateurs et accélérateurs de l'ESS et innovation sociale)

« Les IAF, une solution nouvelle, face à un besoin peu ou mal satisfait ».

2022

Conférence Nationale du Handicap (CNH) 2018-2020

Le projet des IAF a été récompensé par le label « Tous concernés, tous mobilisés ».

2019

Reportages du Magazine de la Santé sur France 5
« Psychiatrie : soigner hors de l'hôpital »

<https://lesinvitesaufestin.fr/mediatheque/magazine-de-la-sante-france-5-psychiatrie-soigner-hors-de-lhopital/>

2021

ILS TÉMOIGNENT...

« Ça ma redonné confiance en ma capacité à travailler, à pouvoir faire des choses de mes journées, à avoir tous les jours des petits projets pour moi et pour les autres dans mon travail et dans ma vie personnelle. »

« [...] j'ai pu reprendre une relation apaisée avec ma famille en étant aux Invités au Festin, avec ma soeur, avec mes parents, avec mes oncles et tantes, mes cousins, enfin voilà quoi, me retrouver une identité sociale. »

« J'ai demandé une hospitalisation tout au début, sur un week-end. Je me suis dit " ça ne sert à rien " et je ne suis jamais retournée à l'hôpital. Je ne suis jamais retournée à l'hôpital depuis que je suis aux Invités au festin. Jamais. »

 **MERCI !**



■ QUELQUES PARTENAIRES DES IAF®

Ville de
Besançon

Doubs
le Département

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

 **telos**
impact

Fondation
de
France

Fondation
Caritas FRANCE

 **habitat &**
humanisme


MACIF
Fondation

Fondation
 **INDOSUEZ**

 **BANQUE des**
TERRITOIRES

FRANCE ACTIVE
Les entrepreneurs engagés


ASHOKA


BESANÇON


FONDS
i

Néolia
Groupe ActionLogement



**Les invités
au festin®**
PSYCHIATRIE CITOYENNE

Les invités au festin®
10, rue de la Cassotte
25000 Besançon

www.iaf-developpement.fr

